

Présent et avenir des églises dans la ville : une vision d'ensemble.

Note de politique générale de l'Archevêché de Malines-Bruxelles pour le Vicariat de Bruxelles (Région de Bruxelles-Capitale)¹.

1. Les églises dans le paysage urbain

L'avenir des lieux de culte, et plus spécialement des églises paroissiales, est une question qui fait régulièrement la une de l'actualité. Dans une ville comme la nôtre, de très nombreuses églises ont été construites, à l'époque où la majorité des habitants se reconnaissaient comme catholiques. Au fil de son urbanisation progressive, Bruxelles et sa région ont ainsi vu croître le nombre de leurs clochers. La Région de Bruxelles-Capitale (19 communes) comptait jusqu'il y a peu 110 paroisses. De plus, bien des congrégations religieuses ont construit leurs propres églises et chapelles, jouxtant leur couvent ou leur école. Un grand nombre de ces lieux de culte, par leurs aspects historiques et architecturaux, constitue un patrimoine unique et de grande valeur. Certains jouent aussi un rôle important dans l'animation culturelle de la ville et dans son attrait touristique.

La plupart des quartiers de Bruxelles, même de taille modeste, disposent de « leur » église paroissiale. A de multiples points de vue, le bâtiment d'église aide aussi à façonner un tissu urbain. De fait, l'église fait partie du paysage de la cité et en structure l'espace. Elle exprime, à sa façon, une quête de sens, qui dépasse la foi des chrétiens mais concerne tous les citoyens. Elle est un lieu symbolique fort dans le paysage de la ville, mais aussi dans la mentalité des habitants ! Bien des gens y sont attachés, même parmi ceux qui ne la fréquentent pas.

Pourtant, le contexte a radicalement changé. La foi chrétienne se retrouve parmi d'autres convictions et propositions à caractère religieux ou philosophique. La pratique religieuse a fortement évolué et s'est diversifiée. Les langues parlées à l'Eglise sont devenues très nombreuses, à l'image de la ville multiculturelle dont nous sommes tous citoyens. Des réalités plus « terre-à-terre » ont aussi connu de grands changements. Pensons notamment aux coûts et aux exigences croissantes de gestion, que ce soit pour maintenir en état cet important patrimoine immobilier, pour en assurer une gestion responsable, notamment aux niveaux sécuritaire ou énergétique, pour répondre aux demandes des autorités publiques etc...

Tous les fidèles catholiques ont à s'interroger sur ce contexte nouveau, à consentir à la réalité et à prendre conscience des véritables enjeux et défis, en évitant les analyses trop simples ou les nostalgies stériles. *La réflexion à propos de l'avenir de nos églises est avant tout d'ordre pastoral.* Comment au mieux répondre à la mission de l'Eglise dans un contexte qui a si radicalement changé ?

¹ Texte bilingue, cosigné par Mgr De Kesel, archevêque de Malines-Bruxelles et Mgr Kockerols, son auxiliaire. Texte disponible, ainsi que son annexe, sur les sites web du Vicariat de Bruxelles.

2. Les unités pastorales, avec leur double dynamique de sel et de lumière

Depuis 2005, les paroisses de Bruxelles sont regroupées en Unités pastorales. Plusieurs paroisses font partie d'un ensemble, confié à un seul responsable, aidé d'une équipe de prêtres et de laïcs. Les différentes composantes de l'Unité pastorale sont invitées à collaborer ensemble sur tous les aspects de la vie ecclésiale. Citons ici, parmi d'autres, les célébrations, la catéchèse et le catéchuménat, l'attention aux malades, l'accueil des personnes précarisées, l'organisation pratique (secrétariat), la solidarité financière. Une *équipe pastorale d'unité* est chargée d'élaborer des projets en commun et d'imaginer comment au mieux répondre à la mission de l'Eglise dans un contexte très évolutif. Ce travail de discernement tiendra compte des moyens disponibles, à tous points de vue. Il porte donc aussi sur l'utilisation des bâtiments, en particulier des lieux de culte que sont chapelles et églises. Qu'est-ce qui, après un cheminement de plus de dix ans, apparaît clairement ?

Dans la vie de la plupart des unités pastorales, on a pu constater au fil des ans que certaines églises émergeaient comme lieux plus connus ou reconnaissables. Elles sont familières au tout-venant par leur vitalité ou plus simplement par leur localisation ou leur accessibilité. Y sont offerts la plupart des services qu'une personne en recherche ou un croyant est en droit d'attendre de la communauté chrétienne². C'est là que se concentrent des assemblées particulièrement signifiantes. Elles disposent d'une infrastructure suffisante, notamment en locaux, pour l'organisation de rencontres, groupes de prière, temps de catéchèse etc. Ce sont les *églises d'unité*. Pour rejoindre ce lieu, les chrétiens sont appelés à se montrer créatifs et solidaires³.

Pourtant, sur le vaste territoire de l'unité pastorale, d'autres lieux, parfois plus discrets, plus humbles, se sont révélés tout aussi nécessaires. Car l'Eglise répond à sa mission au cœur des quartiers : des chrétiens s'y rassemblent pour la prière, pour lire la Bible, pour approfondir leur foi, pour servir leur prochain. De petites équipes veillent à assurer une présence chrétienne auprès des personnes en situation de fragilité, comme p.ex. dans les maisons de repos. Les lieux de culte restent plus qu'utiles et signifiants pour de plus petites assemblées, dans ces environnements bien typés ou décentrés, qu'on peut appeler *périphéries* au sens où en parle le pape François. Ces églises où l'on vient se ressourcer, répondent à une vocation : elles sont des *églises de témoignage*.

Notons que sont aussi églises de témoignage, un bon nombre des *églises historiques*, qui ont plusieurs siècles d'âge et qui sont souvent localisées au centre de nos communes. Ces églises sont pour la plupart classées comme monument historique. Certes, elles ne disposent pas toujours d'infrastructures très pratiques, mais elles attirent le regard par leur beauté et elles ouvrent ainsi au mystère de la foi. Lieux de passage, elles sont une invitation pour le passant qui, quelles que soient ses convictions, est en quête de silence et de recueillement. A ce titre, on veille, dans la mesure du possible, à ce qu'elles soient ouvertes pendant la journée. En ce sens, les *églises conventuelles*⁴ sont aussi des églises de témoignage. Il y en a une dizaine sur Bruxelles.

Dans une ville aussi complexe que la nôtre, nous avons besoin de cette double dynamique : des lieux centraux, visibles, connus et reconnus, des « *places to be* », mais aussi des lieux de présence et de disponibilité. Les uns sont *lumière dans la ville*, ils attirent et rayonnent. Les

² Elle est un peu comme la *home page* des sites internet, avec son menu et ses multiples onglets.

³ Il faut s'interroger comment aider les personnes âgées ou handicapées à rejoindre l'église d'unité !

⁴ Eglises qui, rappelons-nous, ne dépendent pas de l'autorité diocésaine, mais d'une congrégation religieuse.

autre sont *sel de la terre, levain dans la pâte*, ils sont le signe modeste mais efficace d'une Eglise en prise avec la cité. Les uns et les autres sont nécessaires à la mission de l'Eglise. Les lieux de culte doivent ainsi s'accorder aux nouveaux besoins des chrétiens dans la ville⁵.

3. Des lieux accordés aux besoins des chrétiens dans la ville

Là où, après un bon discernement il convient d'implanter un nouveau de culte, l'Eglise soutiendra les efforts de la communauté locale pour l'y construire. C'est le cas pour la reconstruction de l'église Ste Gertrude à Etterbeek, un projet qui avance bien.

Mais il se peut aussi que des lieux de culte *changent de destination*, afin de mieux répondre aux besoins des chrétiens dans la ville. En effet, lorsqu'une église devient inadéquate à la réalité pastorale francophone ou néerlandophone, il faut réfléchir à une affectation alternative. Cette réflexion est menée sous la responsabilité de l'évêque auxiliaire et de son conseil, avec l'avis des personnes mandatées sur place ainsi que de leurs équipes pastorales. De fait, lorsque des assemblées deviennent si modestes qu'elles en perdent leur signification ou qu'elles rencontrent de grandes difficultés à répondre adéquatement à toute la mission de l'Eglise, elles doivent être encouragées à rejoindre une assemblée voisine.

Dans ces cas là, comment utiliser au mieux un lieu de culte⁶ ? Trois possibilités peuvent être envisagées. Pensons d'abord au fait que des églises peuvent en de nombreux cas connaître un *usage mixte*. Elles sont alors aussi utilisées pour des activités d'ordre culturel (concerts, expositions etc.) lorsque le culte n'y est pas célébré. Pour cet usage mixte, en collaboration avec les autorités civiles, la fabrique d'église assure ainsi la sauvegarde du bâtiment. On pourrait réfléchir à de nouveaux projets allant en ce sens.

Ensuite, rappelons qu'une quarantaine de communautés catholiques d'origine étrangère existent à Bruxelles et font pour la plupart usage des églises paroissiales. Certaines d'entre elles comptent un très grand nombre de fidèles et contribuent à la vitalité et au rayonnement d'un lieu. Dans plusieurs cas bien discernés, l'église peut être entièrement confiée à une de ces communautés.

Enfin, dans certains cas, l'église peut être confiée à une communauté chrétienne non catholique. Il y a des lieux de culte qui connaissent déjà une utilisation œcuménique partagée entre catholiques et non-catholiques. Il n'est pas exclu, comme c'est déjà le cas en quelques lieux, de céder l'usage de l'église dans son entièreté à une communauté chrétienne non catholique. L'Eglise catholique donne ici des gages d'ouverture œcuménique.

Malheureusement, les modèles évoqués ne sauraient être mis en œuvre partout. Dès lors, lorsqu'aucune communauté chrétienne locale n'utilise pour ainsi dire le bâtiment *église*, que faire ? A défaut d'une célébration régulière de la foi chrétienne en ce lieu, il faut lui trouver une autre destination, de nature profane, mais qui respecte autant que possible le caractère de la construction et sa destination d'origine. Car l'église a été pensée et bâtie comme lieu de

⁵ Signalons que côté néerlandophone, une vaste réforme s'est mise en place en 2014. Une dizaine d'églises ont été discernées pour devenir, au fil du temps, les lieux principaux où se développe une pastorale renouvelée qui s'adresse à nos frères et sœurs néerlandophones. Merci de tous les signes de solidarité et de fraternité qui peuvent être posés à leur égard. Voir la lettre pastorale *Kerk in de stad getuigt van hoop*.

⁶ Cette critériologie a été énoncée lors du colloque organisé aux Brigittines par la Région de Bruxelles Capitale en décembre 2013.

culte *chrétien*. La désacralisation de l'église - de l'église en entier ou d'une partie seulement - est une solution *ultime*. Elle doit respecter une procédure fixée par le droit de l'Eglise⁷. Les destinations à caractère social, qui répondent aux défis sociétaux de la cité, auront alors la préférence de l'évêque : école, logement, lieu de rencontre...

Pour illustrer ce propos, la liste ci-annexée évoque les églises dont l'affectation principale a changé ces dernières années, ou est en passe de l'être, pour répondre dans la mesure du possible aux nouveaux besoins des chrétiens dans la ville.

Conclusion

Les responsables locaux et les équipes pastorales d'unité veilleront à ce que tous les fidèles ainsi que les gens de nos quartiers puissent comprendre les raisons de ces changements et découvrir leurs atouts. On constate bien sûr que ces changements sont difficiles, par le grand attachement des fidèles à l'église de leur quartier ou de leur enfance... C'est un processus exigeant, voire douloureux, pour toutes les parties concernées, y compris pour l'autorité ecclésiastique en charge de prendre ce genre de décision. Il est bon de se rappeler que la question n'est pas propre à notre ville, mais se pose avec acuité dans presque tous les diocèses d'Europe occidentale.

Il ne s'agit pas de subir le présent de l'Eglise dans un registre de *moins* (moins d'églises, de prêtres, de laïcs, de bénévoles, d'argent, etc.) mais de participer activement à l'avènement d'une Eglise *autre*, axée sur la mission, en phase avec les réalités de ce temps. « Tout renouvellement dans l'Eglise doit avoir pour but la mission, afin de ne pas tomber dans le risque d'une Eglise centrée sur elle-même »⁸ Le message du pape François au début de son pontificat, *La joie de l'Evangile*, ne laisse aucun doute à ce sujet :

« A travers toutes ses activités, la paroisse encourage et forme ses membres pour qu'ils soient des agents de l'évangélisation. Elle est communauté de communautés, sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher et centre d'un constant envoi missionnaire. » (EG n°28)

Telle est cette Eglise en « état permanent de mission » à laquelle nous sommes heureux d'appartenir et pour laquelle nous nous engageons. Que le Christ, lumière des Nations, nous éclaire ! Que l'Esprit Saint nous inspire !

*Note de politique générale élaborée par le Conseil vicarial du 4 octobre 2016
et approuvée par l'Archevêque de Malines-Bruxelles et son Conseil le 4 novembre 2016.*

⁷ Cf le canon 1222 du Code de droit canonique.

⁸ S. Jean-Paul II, cité dans l'exhortation apostolique du pape François, *La joie de l'Evangile*, au n°27.

Eglises dont l'affectation principale a changé ces dernières années, ou est en passe de l'être, au 1^{er} décembre 2016.

Eglise/kerk	UP/PE	Doy.	Commune(s)	Réaffectation/herbestemming
S. François d'Assise	Côteaux/ St Franciscus	NE	Schaerbeek- Bxl	Cédée à une paroisse orthodoxe roumaine
SS. Jean-et-Nicolas	Côteaux/ St Franciscus	NE	Schaerbeek	Projet de partage des lieux avec une Eglise orthodoxe
Ste Thérèse d'Avila	Meiser/ St Franciscus	NE	Schaerbeek	Mise à disposition de la communauté chaldéenne catholique
Sacré-Cœur	Meiser/ St Franciscus	NE	Bxl Ville	Mise à disposition de la communauté slovaque catholique
Ste Famille Helmet	Kerkebeek/ St Franciscus	NE	Schaerbeek	Projet de réaffectation partielle en logement / maintien d'un lieu de culte
S. Vincent	Kerkebeek/ St Franciscus	NE	Evere	Affectation partagée avec la communauté syriaque
Marie Médiatrice	Molenbeek C/ Emmaüs	O	Molenbeek	Cédée à la paroisse orthodoxe serbe
Ste Barbe	Molenbeek C/ Emmaüs	O	Molenbeek	Affectation partagée avec la paroisse orthodoxe roumaine
S. Gérard Majella	Arc-en-ciel/ Anderlecht	O	Anderlecht	Mise à disposition de la paroisse orthodoxe polonaise
S. Vincent de Paul (Scheut)	Chêne de Mambré/ Anderlecht	O	Anderlecht	Cédée pour l'installation d'une école de la VZW <i>Sint Goedele</i>
S. François-Xavier (Cureghem)	Chêne de Mambré/ Anderlecht	O	Anderlecht	A l'étude
N. D. de Lourdes	Jette	O	Jette	Affectation partagée avec la paroisse ukrainienne gréco-catholique
S. Joseph (Dieleghem)	Jette	O	Jette	Projet de réaffectation en lieu de rencontre culturelle / maintien d'un lieu de culte
S. Hubert	Cerisiers/ Ruusbroek	S	Watermael- Boitsfort	Projet de réaffectation partielle en logement / maintien d'un lieu de culte
S. Paul (Stalle)	Boetendael/ Betlehem	S	Uccle	Affectation partagée avec une paroisse orthodoxe roumaine
Ste Marie Mère de Dieu	Sarments forestois/ Betlehem	S	Forest	Mise à disposition de la communauté philippine catholique
Jésus Travailleur	S. Gilles/ Betlehem	S	S. Gilles	Mise à disposition d'une communauté hispanophone catholique
S. Antoine de Padoue	S. Gilles/ Betlehem	S	Forest	Affectation partagée avec la communauté brésilienne catholique
N.D. de Blankedelle	Auderghem/ Ruusbroek	S	Auderghem	Affectation partagée avec une paroisse protestante anglophone
N.D. de la Chapelle	Centre/ Centrum	C	Bruxelles	Mise à disposition de la paroisse polonaise catholique